TERGNIER

LA VOLONTE DE REUSSIR

LA FRETTE
Le camping poursuit son développement touristique

Bulletin municipal - Printemps 2023 - N° 93

TERGNIER infos

Festival des Familles - P.8 | Orientation budgétaire P.13 | Dénouement sur la Passerelle - P.21

SOMMAIRE

NUMÉRO 93 - PRINTEMPS 2023

EN IMAGES

4 * Retour en images sur les derniers évènements ternois

EVÈNEMENTS

8 * Le Festival des familles revient

FINANCES

13 * Prochaines orientations budgétaires

EN BREF

6 * Quelques informations utiles et pratiques

ÇA BOUGE

11 * Zoom sur les nouveaux médias d'information

SPORT

14 * Le rugby pour apprendre l'esprit de cohésion

SORTIR

15 * Retrouvez votre cahier détachable qui vous permettra d'organiser vos sorties !

ÉCONOMIE

19 * Objectif cœur de ville

TRAVAUX

20 * Sécurisation de la circulation

RENCONTRE

22 * Les secrets de la restauration scolaire

JEUNESSE

24 * Quatre sorties pour voir la mer

SENIORS

26 * Goûter de la Fête de Tergnier, bientôt les inscriptions

ENVIRONNEMENT

28 * Le climat au cœur des préoccupations

VIE CITOYENNE

30 * Petit guide du mariage

EXPRIMEZ-VOUS !

31 * Votre ville et vous...

Bulletin municipal n°93
TERGNIER INFOS - printemps 2023
Dépôt légal : 1er trimestre 2023
Directeur de publication : M. CARREAU
Chargées de Communication : C. DÉCAMP - C. SUEUR
Conception : Graphylane - TERGNIER
Imprimerie : Alliance partenaire graphique
Crédits photos : Ville de Tergnier et Adobe Stock

Michel CARREAU
Maire de Tergnier

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En cette période de printemps et l'arrivée des beaux jours qui je l'espère réchaufferont les cœurs, gardons un peu d'optimisme pour notre avenir, malgré le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter. Restons ambitieux tout en étant réalistes : les orientations budgétaires que nous avons souhaité prendre pour 2023 et la suite du mandat en sont la preuve. Nous savons désormais, par décision de justice, que la Passerelle appartient à SNCF Réseau. Afin de défendre l'intérêt des Ternoises et Ternois, la Ville rencontrera SNCF Réseau pour envisager le devenir de cet ouvrage structurant.

La réalisation de notre programme avance, et il n'est plus à prouver l'utilité de la mise en place d'une Maison des associations que nous comptons inaugurer en 2023. Elle permettra de dynamiser encore plus la vie associative ternoise tout en répondant à un besoin d'espace.

Nous sommes également très mobilisés avec le Dr Zaraa, adjoint en charge de la santé, à créer toutes les conditions pour accueillir de nouveaux médecins pour remédier au fléau national de la désertification médicale. Il sera proposé d'inscrire des crédits lors du vote du prochain budget pour accompagner l'arrivée de nouveaux étudiants en médecine de 8e et 9e années en leur offrant une bourse.

La préservation de l'environnement et le développement durable seront aussi au cœur de nos orientations pour les années à venir : modernisation de l'éclairage public, réduction de la consommation énergétique de la Ville, renaturation du Boulevard Gambetta, mise en place des pistes cyclables…

S'agissant de la ferme pédagogique, l'année 2023 sera consacrée aux études et à la définition du cahier des charges. Cette ferme dynamisera la Base de Loisirs de la Frette, en étoffant l'offre touristique, et permettra aussi, aux familles Ternoises, et à nos écoles, d'initier petits et grands aux activités de la ferme, et de repartir, pourquoi pas, avec des produits qui en sont issus.

Par ailleurs, le village senior, qui sera situé Chemin de Travecy, avance dans le bon sens. Ce dernier aura vocation pour les Seniors à conserver au maximum leur indépendance. Il offrira une alternative supplémentaire pour nos aînés car, comme nous le savons, le vieillissement de la population s'accélère depuis plusieurs décennies.

Je vous invite enfin à vous déplacer massivement pour assister aux nombreuses manifestations organisées par la Ville et les associations Ternoises durant tout ce printemps. Vous pourrez aussi les retrouver, entre autres, sur nos nouveaux panneaux d'information numériques et sur le nouveau site de la Ville, outils que nous avons acquis pour améliorer notre communication vis-à-vis de la population.

L'Humain d'abord.

Respectueusement vôtre.

RÉTROSPECTIVE

Odette Hup
Conseillère municipale déléguée en charge de la Démocratie participative, de la Vie des quartiers et de la Tranquillité publique

1. Les 24 janvier et 7 mars, les restitutions des ateliers « Parole de femmes » ont eu lieu sous la forme de lectures publiques à l'Espace « Au fil de l'eau ».

2. L'équipe de la médiathèque L'Oiseau « Lire » et des agents de l'Espace « Au fil de l'eau » étaient présents pour animer les Nuits de la Lecture les 20 et 21 janvier. L'événement était pour cette édition sur le thème de la peur.

3. Après une trêve, qui fait suite à une réorganisation des services, le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) s'est réuni le samedi 4 mars en mairie, en présence de Michel Carreau, Maire de Tergnier, Madame Odette Hup, conseillère municipale déléguée en charge de la Démocratie participative, de la Vie des quartiers et de la Tranquillité publique, et de Jessica Oden, adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires et de la Restauration.

4. Les deux séances du spectacle de danse Service Compris, de la C^{ie} Appel d'air, affichaient complet le 3 février dernier.

5. Pour la deuxième année consécutive, l'artiste Stéphanie Constantin a animé un stage de clown les 28 et 29 janvier derniers.

6. Le samedi 28 janvier, les panneaux d'entrée de ville aux couleurs de Terre de Jeux ont été inaugurés.

7. Dix-neuf correspondants allemands de Wolfhagen ont été reçus à l'Hôtel de Ville le 12 janvier par le Comité de Jumelage Tergnier-Wolfhagen-Triptis.

8. Le 8 mars a eu lieu la Journée Internationale des droits des femmes. En lien avec cette journée, découvrez ci-dessous un portrait de Simone Veil.

FOCUS

Simone Veil, pour les femmes

De déportée survivante à présidente du Parlement Européen en passant par magistrate et ministre, Simone Veil est surtout connue pour la loi à laquelle elle a donné son nom. Femme profondément libre et engagée, elle a oeuvré toute sa vie pour améliorer le sort des femmes, tant sur le plan familial, que médical et professionnel.

. 1948 : Simone Veil refuse d'être femme au foyer. Suivant son désir d'accéder à une carrière professionnelle, elle concilie sa deuxième grossesse et la reprise d'études en droit et en sciences politiques.

. 1965 : elle intègre le comité du travail féminin, un organisme consultatif entre l'État et la société civile sur le travail des femmes. Convaincue que le travail émancipe les femmes, elle prend diverses mesures, telles que l'amélioration des retraites des mères de famille et l'allongement du congé maternité.

. 1974 : elle intègre le gouvernement de Valery Giscard d'Estaing en tant que ministre de la santé. Elle est la première femme nommée ministre de plein droit de la Ve République. C'est durant ce mandat qu'elle porte une loi pour rendre légal l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).

. 2018 : Simone Veil est la 5e femme à entrer au Panthéon.

EN BREF

Natacha Munoz
Adjointe en charge de l'Urbanisme et du Développement durable

Abdelouahab Zaraa
Adjoint en charge de la Prévention et de la Veille sanitaire

HABITAT

Isolation thermique extérieure : faisons le point sur les démarches

Vous entreprenez une démarche d'isolation extérieure ? Cette dernière modifie l'aspect extérieur ? Une autorisation d'urbanisme est nécessaire. Des pièces justificatives sont à fournir, à savoir : un plan de situation, la représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées, un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement, une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche et une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain.
La Ville de Tergnier peut vous aider à monter les dossiers. Pour cela, pas besoin de prendre rendez-vous, il suffit de se rendre en mairie aux horaires d'ouverture. Le dossier une fois constitué, l'instruction prend ensuite un à deux mois.
À noter, la démarche est la même pour une demande de permis de construire.
Renseignements : 03 23 57 11 27

ANIMATION

21e édition pour la Fête des Maqueux d'Saurets

L'association des Maqueux d'Saurets organisera sa traditionnelle fête. Le vendredi 2 juin, rendez-vous à la gare pour le défilé, puis barbecue place Herment dès 19h30. Samedi 3 juin, dès 13h30 au parc Sellier, tout un programme est prévu pour émerveiller petits et grands : ambiance musicale, stand frites, bar, jeux, concours de Miss Saurets 2023... Sans oublier la « glouglouterie » où des boissons seront offertes gratuitement aux enfants. Clou de l'après-midi, l'incontournable distribution de saurets et l'élection du plus gros mangeur de saurets. Enfin, à partir de 21h, place à la musique avec un concert de Blue Banane.
Réservations barbecue du 2 juin : Café de la Passerelle 03 23 57 01 64

SANTÉ

La CPTS Cœur de l'Aisne se dote d'un site internet

Pour améliorer l'accès aux soins et l'attractivité de notre territoire, les professionnels de santé se sont organisés par l'intermédiaire d'une CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé). La CPTS Cœur de l'Aisne constitue l'ensemble des acteurs de santé qui souhaitent se coordonner sur un territoire pour répondre à une ou plusieurs problématiques en matière de santé. Désormais, cette structure s'est dotée d'un site internet pour rendre ses actions plus visibles. Vous pourrez notamment y trouver des informations sur les permanences de soins et les pharmacies de garde. Pour les permanences de soins sur le territoire, elles sont mises en place le soir de 20 heures à 24 heures. Pour cela, il suffit de composer le 15 et vous serez mis en relation avec un médecin de garde du secteur. Pour les week-ends, vous retrouverez toutes les informations utiles dans la rubrique « Patients » puis « Infos utiles ».
Renseignements : cptscoeurdelaisne.com

LOISIRS

Retour des beaux jours : on s'inscrit à La Frette

La base de loisirs de La Frette est un lieu de promenade qui permet de profiter du grand air aux abords de Tergnier. Quand le beau temps revient, c'est le lieu idéal pour trouver de la fraîcheur et se divertir.
Son accès est gratuit pour tous les habitants de Tergnier. Pour cela, il suffit de faire une demande de carte directement à l'accueil du parc en amenant une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de trois mois et une photo d'identité. La carte est alors délivrée instantanément et est valable un an. Elle est obligatoire pour les Ternois à partir de 10 ans et donne accès à la base de loisirs ainsi qu'à la baignade (de juin à septembre uniquement).

CULTURE

Médiathèque : toujours plus de ressources dans l'offre numérique

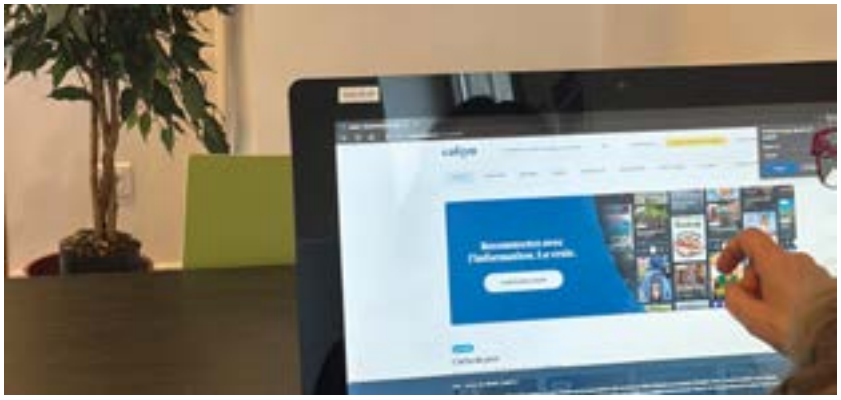

Les lecteurs de la Médiathèque L'Oiseau « Lire » bénéficient d'un accès gratuit à des centaines de ressources en ligne. Ce dispositif est offert par le Département de l'Aisne. Musiques, vidéos, presse (via la plateforme Cafeyn), autoformation, développement personnel... autant de contenus constamment alimentés qui viennent compléter l'offre documentaire de la Médiathèque. Pour y accéder, rien de plus simple. Les inscriptions se font via le site de la Bibliothèque Départementale de l'Aisne en remplissant un formulaire de pré-inscription.
https://bibliotheque.aisne.com/ressources-numeriques

TOP

CÉLÉBRATION

Se dire « oui » une nouvelle fois

Si les officiers de l'état civil sont appelés à célébrer les mariages, ils peuvent également présider des cérémonies de noces. C'est ce qui s'est passé le 30 décembre dernier à l'Hôtel de Ville de Quessy. Cinquante ans plus tard, Christiane et Dominique Zangari se sont dit oui pour la deuxième fois et ont de nouveau échangé leurs alliances devant leur famille et leurs proches.
Tout couple marié peut solliciter une célébration de noces. La demande est à faire en mairie. La cérémonie étant dans ce cas purement festive, aucun acte officiel n'est produit.
Renseignements : 03 23 57 11 27

FÊTES PATRIOTIQUES

Rendez hommage !

Lundi 8 mai : commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.
Mardi 6 juin : Commémoration de la bataille de Tergnier.
Jeudi 8 juin : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.
Dimanche 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

ÉVÈNEMENTS

Espace « Au fil de l'eau » en effervescence

1. Concert de Ju', un mélange de pop française et musique réunionnaise.

2. Stand de sensibilisation au tri des déchets par la Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère

3. Jeux et quiz sur la famille par l'Espace Habitant

Loïc Viéville
Adjoint en charge de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Famille et du Centre Social

Festival des familles
Toujours plus proche du public

Tout au long de l'année, de nombreuses actions autour de la parentalité et de la famille sont menées à l'Espace « Au fil de l'eau ». Manifestation ludique et conviviale, le Festival des Familles en est le point d'orgue. Pendant deux jours, l'Espace « Au fil de l'eau », en partenariat avec l'association Familles de l'Aisne, propose tout un programme à l'intention des familles. Ça se passe les 12 et 13 mai prochains !

Fort du succès des années précédentes, le Festival des Familles revient avec une 3e édition, toujours sous le signe de la convivialité. Cette manifestation est l'occasion de rencontrer les habitants et de faire connaître les acteurs engagés au service des familles.
Le Festival des Familles a pour vocation de proposer un moment festif, informatif et culturel, de mettre en lumière les ressources de soutien à la parentalité proposé par l'Espace « Au fil de l'eau » ou ses partenaires, d'encourager les échanges entre familles et de favoriser la rencontre entre parents et professionnels. C'est aussi pour les partenaires intervenants l'occasion de se rapprocher du public de manière décontractée et ainsi de donner une image de proximité à leur institution. De plus, cette initiative permettra à certains participants d'envisager d'autres partenariats.
Pour cette nouvelle édition, de nombreux stands ludiques seront proposés par une vingtaine des partenaires présents pour l'occasion. Pour cela, l'Espace « Au fil de l'eau » travaille en étroite collaboration avec des structures porteuses de projets en politique de ville, ce qui permet d'assurer une continuité avec les habitants des différents quartiers. Vous y rencontrerez des représentants de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), de Familles de l'Aisne et bien d'autres encore.
La culture sera également mise à l'honneur pendant les deux journées portes ouvertes avec des conférences, du spectacle vivant et des arts visuels.
Chaque service de l'Espace « Au fil de l'eau » participera à cette manifestation, à savoir le multi-accueil, le service enfance-jeunesse, le périscolaire, l'espace habitant et le service sport. De plus, les usagers volontaires pourront participer à l'organisation de ces deux journées.

Informations :
Espace « Au fil de l'eau »
133 avenur Jean Jaurès / 03 23 57 27 11
centresocial@ville-tergnier.fr

L'ESPACE « AU FIL DE L'EAU » OUVRE SES PORTES EN MAI

Au programme:

Le 12 mai de 16h30 à 19h et le 13 mai de 14h à 19h :
- stands ludiques
- stands de professionnels de l'éducation et de la parentalité
- spectacle sous forme déambulatoire
- visite du multi-accueil (crèche)
- jeux et structures gonflables

Vendredi 12 mai à partir de 19h :
- soirée-concert avec possibilité de restauration sur place

Mélanie Gall-Berdal
Adjointe en charge de la Culture

Fête de la Musique
C'est le moment de candidater !

A l'occasion de la Fête de la Musique 2023, la Ville lance un appel à candidature ouvert à tous les musiciens ou chanteurs, groupes ou artistes solo locaux pour se produire sur la scène du Parc Sellier le 21 juin prochain. Jazz, rock, variétés, électro... Le temps d'une soirée, la plus longue de l'année, les musiciens amateurs ou professionnels sont invités à faire danser le public aux rythmes de genres et sons éclectiques.
Les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes et sont à retourner au Centre Culturel Municipal François Mitterrand au plus tard le 19 mai.
Dossier à télécharger :
www.ville-tergnier.fr/fetedelamusique

Journée des mémoires à la traite de l'esclavage

la flamme de l'égalité

Depuis 2006, le 10 mai est la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition. À cette occasion, la Ville souhaite accompagner les établissements scolaires qui aimeraient participer au concours national la Flamme de l'Égalité. Jusqu'au 31 mars 2023, les enseignants sont invités à mener avec leurs élèves une réflexion et à réaliser un projet sur l'histoire des traites, sur la vie des esclaves, les luttes pour l'abolition et leurs héritages contemporains.

Nelson Mandela
Le combat d'une vie

En lien avec la journée des mémoires à la traite de l'esclavage, découvrez un portrait de Nelson Mandela.
Nelson Mandela est une figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud (apartheid). Né en 1918 dans une province du Cap, le jeune Nelson, de son vrai prénom Rolihlahla, est porté par les idéaux de justice et ambitionne très tôt à devenir avocat. Il intègre à 21 ans l'université de Fort Hare où il obtient un diplôme de droit. Il y est le seul étudiant noir. Il s'intéresse de plus en plus à la politique et entre, en 1943, au Congrès National africain (ANC) qui œuvre pour l'égalité entre la majorité noire du pays et la minorité blanche. Devenu avocat, il participe à la lutte non violente contre les lois de l'apartheid via des manifestations et des campagnes de désobéissance civile. L'ANC est interdit en 1960 et, comme la lutte pacifique ne donne pas de résultats tangibles, Mandela fonde et dirige la branche militaire de l'ANC. Ce choix l'oblige à mener une vie clandestine. En 1964, Mandela est condamné à 27 ans de prison pour haute trahison contre les Afrikaners (sud-africains blancs). Il sera le plus vieux prisonnier politique du monde. Pendant cet emprisonnement, il devient un symbole de la lutte pour l'égalité raciale au niveau international. À sa sortie de prison, il déclare : « *Je me suis battu contre la domination blanche et je me suis battu contre la domination noire, j'ai rêvé de l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle tout le monde vivrait ensemble, en harmonie et avec des champs égaux, c'est un idéal pour lequel je veux vivre et que je veux réaliser mais s'il le faut c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir* ». Il reçoit le prix Nobel de la paix en 1993 et devient, à l'issue des élections de 1994, le premier président noir de la République d'Afrique du Sud.

Stéphanie Muller
Maire déléguée de Quessy en charge de la Base nautique de la Frette et du Tourisme

Le camping de La Frette poursuit son développement

Face aux réservations toujours plus nombreuses pendant la période estivale, de nouveaux mobil-homes vont être installés au camping de La Frette.

Situé au cœur d'un site naturel classé, le camping** de la Frette accueille les touristes et vacanciers pendant l'été. Il se compose de cinq espaces : une aire pour caravanes et tentes pour groupes, une aire de caravanes et tentes pour individuels, une aire de 20 emplacements de camping-cars avec borne automatique, un espace avec tentes-lodge et un espace avec mobil-homes. Ouvert de juin à septembre, le camping rencontre chaque année une forte affluence. En 2022, plus de 900 réservations ont été faites pendant la saison, dont plus de 240 rien que pour les mobil-homes. À l'heure actuelle, le camping compte six mobil-homes, qui peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes. Un mobil-home est composé de 3 à 4 pièces avec une salle d'eau, des W.C. séparés, un séjour avec cuisine ouverte et deux ou trois chambres. Afin de pouvoir répondre aux attentes des touristes et augmenter la capacité d'accueil du camping, la Ville prévoit l'acquisition de 5 mobil-homes supplémentaires pour un montant estimé à 72 500€ HT. Ils auront les mêmes caractéristiques que ceux déjà en place et seront installés au courant de l'année 2023. En dehors de la période estivale, ces derniers serviront également à l'accueil des délégations de sportifs dans le cadre de Terre de Jeux 2024. Le projet est soutenu financièrement par le dispositif France Relance. Le reste à charge pour la Ville sera donc de 29 000€ .

RÉSERVATIONS

Les réservations pour l'été ont lieu tout au long de l'année. Le choix du séjour et du type d'hébergement se fait en ligne, sur le site internet du camping :
campinglafrette.tergnier.fr

Aurélien Gall
Adjoint au Développement économique, aux Finances et à la Communication

Ancien site

Nouveau site

freepik.com ©

Pour accéder au site de la Ville, l'adresse reste inchangée : www.ville-tergnier.fr

De nouveaux médias pour mieux vous informer !

Le nouveau site internet de la ville de Tergnier est en ligne depuis le 30 janvier. L'accès à l'information y est plus intuitif et le site permettra à l'avenir le paiement en ligne de différents services. De nouveaux panneaux d'informations ont également poussé dans la ville.

Mieux vous informer, notre priorité. Le site de la Ville a fait peau neuve le 30 janvier dernier. Nouveau design mais toujours la même adresse : www.ville-tergnier.fr.
Le site est accessible et s'adapte à tous les supports : ordinateur, smartphone, tablette. Intituitif, ce nouvel outil permet de retrouver rapidement et facilement les informations municipales. Prochainement, des newsletters d'informations culturelles et d'informations plus générales seront mises en place. Le site offrira bientôt la possibilité de payer en ligne les différents services municipaux : restauration scolaire, ALSH, billetterie du Centre Culturel Municipal de Tergnier par exemple.
2023, c'est l'année de la refonte du site web mais c'est aussi celle du changement des panneaux lumineux ! Les neuf supports sont maintenant installés dans la ville : boulevard Gambetta, à la Mairie de Vouël, rue Pasteur, place l'Hérondelle, place Raoul Dautry, place Paul Doumer, à la Base de Loisirs de la Frette, devant l'Espace « Au fil de l'eau » et devant la Médiathèque L'Oiseau « Lire ».

LES CHIFFRES

9
NOMBRE DE PANNEAUX LUMINEUX INSTALLÉS

13 225
LE NOMBRE DE PAGES VUES LES 15 PREMIERS JOURS

VOIR LE NOUVEAU SITE

FINANCES

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une discussion tenue par l'assemblée locale (conseil municipal). Il porte sur les grandes lignes du budget de l'exercice en cours et est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants. Voici les orientations pour 2023.

2022-2023 : ce qu'il faut retenir

Baisse de l'endettement de 826 410,35€

Hausse de la capacité d'autofinancement

Les priorités au service des Ternois

ENFANCE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

. Soutien et accompagnement des jeunes
. Soutien à la citoyenneté
. Paiement en ligne de la cantine et des ALSH
. Accompagnement des parents avec jeunes enfants
. Sécurisation et aménagement des écoles
. Outils pédagogiques pour les écoles

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

. Modernisation des éclairages publics
. Acquisition de mobil-homes pour le camping de La Frette
. Création d'une ferme pédagogique rue du Canal
. Renaturation du cœur de ville

SANTÉ, SOLIDARITÉ

. Projet de Village sénior
. Services du CCAS
. Résidence Ambroise Croizat
. Réhabilitation et extension de la caserne des pompiers
. Vidéoprotection au parc Sellier

CADRE DE VIE, MOBILITÉ

. Aménagement de pistes cyclables
. Rénovation des locaux commerciaux de la Ville
. Sécurisation du Parc Sellier
. Rénovation d'axes routiers
. Opérations d'amélioration de l'habitat ancien

SPORT, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

. Création d'une Maison des Associations
. Développement d'une billetterie en ligne pour le Centre Culturel Municipal François Mitterrand
. Réhabilitation de l'Église de Fargniers
. Rénovation et développement des équipements sportifs

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, COMMUNICATION

. Maintien et développement du Conseil Municipal des Jeunes
. Lancement des comités de quartier
. Nouveau site internet de la Ville
. Installation de panneaux lumineux
. Nouvelle maquette du Tergnier Infos

Le DOB expliqué en vidéo

SPORT

Nicolas Demany
Adjoint en charge du Sport

Du rugby pour les élèves

Cette année, les élèves des écoles ternoises sont initiés au rugby dans le cadre des actions sportives proposées par la Ville. Alors que les sports de contact avaient été proscrits durant la pandémie de Covid, cette année scolaire marque la reprise de ce type d'activités. Les séances sont menées du 27 février au 14 avril pour les élèves de cycle III (CM1-CM2). Les séances ont lieu dans les stades et sont encadrées par un éducateur, agent de la ville, qui transmet les règles de coopération et de cohésion de ce sport d'équipe.

Anaïs Peyne-Dingival, hockeyeuse

Quentin Bourdon ©

À15 ans, la sportive originaire de Tergnier a participé en janvier au championnat du monde de hockey sur glace. Passionnée depuis l'âge de 4 ans, la jeune fille s'entraîne au club de Compiègne et a déjà participé à de nombreux championnats. Après avoir été remplaçante, puis joueuse titulaire en coupe d'Europe et au Tournoi des Quatre Nations, elle intègre l'équipe de France féminine junior en 2020 où elle occupe le poste d'attaquante. C'est au sein de cette formation qu'elle a participé au championnat du monde qui s'est déroulé à Ritten, en Italie et où l'équipe a décroché la 3e place. Forte de son expérience, Anaïs vise désormais les Jeux Olympiques d'hiver 2026.

Délégation Terre de Jeux

Grâce au label Terre de Jeux, obtenu en vue des Jeux Olympiques 2024, la ville a reçu du 6 au 10 février dernier la délégation de Cuba avec une équipe féminine de judo. Durant toute la semaine, les sportives se sont entraînées au Dojo et ont pu découvrir les installations proposées par la Ville. Un premier contact encourageant qui permettra peut-être au Dojo d'être choisi comme centre de préparation lors des prochaines compétitions olympiques.

ATHLÉTISME

37e édition du Prix pédestre de Tergnier

Les amateurs de course à pied peuvent se réjouir, l'ESCT athlétisme organise une nouvelle fois son Prix pédestre.
L'événement aura lieu le lundi 29 mai 2023 avec pour point de ralliement la rue des 4 fils P. Doumer.
Les premiers tops seront donnés à 14h30 jusque 17 heures.

Renseignements et inscriptions :
ESCT Athlétisme - Maurice Pasquier
http://tergnier.athle.com ou 03 23 57 10 61

Denis Pourcher ©

SORTIR à TERGNIER

PRINTEMPS 2023

Salon du jeu à l'Espace « Au fil de l'eau » vendredi 31 mars et samedi 1er avril

Le cahier « Sortir » recense, de façon non exhaustive, les manifestations culturelles, festives, associatives et sportives qui se déroulent à Tergnier et ses communes associées durant le printemps, jusqu'au mercredi 21 juin 2023.
Ce cahier détachable est à conserver précieusement afin de ne rien manquer de la saison !

SORTIR à TERGNIER

Maryse Gladieux
Adjointe en charge des Fêtes et Cérémonies, de l'Événementiel et du Tissu associatif

LES TEMPS FORTS

Vendredi 7 avril 2023
A 20h30
Lieu : Centre Culturel Municipal François Mitterrand
Durée : 1h15. Tout public.
Genre : spectacle musical
Tarifs : 14€, 7€ et gratuit -12 ans (renseignements au centre culturel)

DABADIE OU LES CHOSES DE NOS VIES

Clarika, Maissiat et le comédien-metteur en scène Emmanuel Noblet se réunissent autour de l'œuvre de Jean-Loup Dabadie. Le trio interprète les plus grands succès de l'artiste, auteur et scénariste.

Renseignements :
Centre Culturel Municipal François Mitterrand
7 rue Marceau
03 23 40 24 40 - centre.culturel@ville-tergnier.fr

Du 1er avril au 27 mai

PRINTEMPS DE L'ART DÉCO

Chaque année, le Printemps de l'Art Déco invite à découvrir le patrimoine bâti de la Reconstruction dans les Hauts-de-France. L'office de tourisme Cœur de Picard organise et prépare la programmation sur le Territoire. Cette année à Tergnier :
- Visite, jeudi 11 mai à 18h : la reconstruction de l'hôtel de ville de Tergnier. Sur réservation.
- Atelier vitrail, samedi 27 mai à 14h30 : église de la Très Sainte Vierge de Fargniers. Sur réservation.

Renseignements :
Office de tourisme Cœur de Picard
Espace Lepetit, Rue du Port, 02300 Chauny
03 75 30 00 21 - accueil@coeurdepicard.com

Du vendredi 26 au mardi 30 mai 2023
Lieu : Place Paul Doumer / avenue du Général de Gaulle

FÊTE DE TERGNIER

La Fête de Tergnier revient du 26 au 30 mai. En plus des manèges installés par les forains, de nombreuses activités ponctueront la fête : concerts, spectacle musical, démonstration des associations, animations.
Parmi les rendez-vous sportifs à ne pas manquer :
- 37e prix pédestre de l'ESCT athlétisme
- course cycliste
- concours de pêche
- concours de pétanque
- tournoi de tennis de table
...

Du vendredi 7 au lundi 10 avril 2023
Lieu : Place Paul Caille

FÊTE DE QUESSY

Organisée par le Comité des fêtes du grand Tergnier.

CONCERTS / MUSIQUE

Vendredi 31 mars et samedi 1er avril
Centre Culturel - 20h30 et 17h
Tout public
Gratuit
CONCERTS DE GALA
Union Musicale de Tergnier

Vendredi 7 avril
Centre Culturel - 20h30
Tout public
Durée : 1h15
Tarif : 14€ / 7€ / gratuit -12 ans
DABADIE OU LES CHOSES DE NOS VIES
Clarika, Maissiat et Emmanuel Noblet

Vendredi 12 mai
Centre Culturel - 20h30
Tout public
Durée : 1h30
Tarif : 14€ / 7€ / gratuit -12 ans
CONTREBRASSENS
1ère partie : Garance

Philippe Lissart©

Vendredi 26 mai
Église de Tergnier - 20h30
Tout public
Gratuit
CONCERT DE LA FÊTE DE TERGNIER
Union Musicale de Tergnier

Mercredi 31 mai
Centre Culturel - 19h
Tout public
Gratuit
CONCERT DES ENSEMBLES INSTRUMENTAUX
Par le Concervatoire

Vendredi 9 juin
Centre Culturel - 20h30
Tout public
Durée : 1h45
Tarif : 8€ / 4€ / gratuit - 12 ans
HIP ! HIP ! HIP !
Lili Cros et Thierry Chazelle

Du 14 au 21 juin
Tout public
Gratuit
SEMAINE MUSICALE

Mercredi 21 juin
Parc Sellier - 19h30
Tout public
Gratuit
CONCERT DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

THÉÂTRE

Mardi 16 mai
Centre culturel - 20h30
Tout public dès 8 ans
Durée : 1h
Tarif : 8€ / 4€ / gratuit -12 ans
ICARE
Cie L'Échappée

Mardi 15 juin
Centre culturel - 20h30
Tout public
Durée : 1h30
Tarif : 8€ / - 12 ans : 4€
RESTITUTION DES ATELIERS ADULTES
Cie Topaze

CONFÉRENCES

Samedi 1er avril
Conservatoire - 15h
Tout public
Gratuit sur réservation
LE PIANO ROMANTIQUE
par Gilles Thiéblot et Jean-Bernard Hupmann

SAMEDI 17 JUIN
Conservatoire - 15h
Tout public
Gratuit
MUSIQUE EN PHOTO
par Olivier Boyer

OlivierBoyer©

RENCONTRES

Mercredi 24 mai
Médiathèque - 14h-18h
Tout public
Gratuit
DÉDICACE
avec l'auteur Régis Hautière

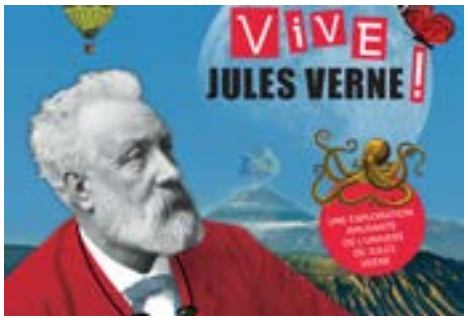

Jeudi 29 juin
Centre culturel - 18h
Tout public
Gratuit
RENCONTRE DES SPECTATEURS

SORTIR à TERGNIER

ATELIER

Mardi 18 avril
Médiathèque - 14h-16h30
Tout public dès 8 ans
Gratuit sur réservation

FABRIQUE TA FUSÉE À EAU !
par Planète sciences

ANIMATIONS

Vendredi 31 mars et samedi 1er avril
Espace « Au fil de l'eau » - de 17h à 21h et de 13h à 20h
Tout public
Gratuit

SALON DU JEU
Un événement familial et ludique pour jouer ensemble et découvrir des jeux d'hier et d'aujourd'hui. Que vous soyez plutôt jeux vidéos, jeux de table ou encore jeux de manipulation, retrouvez-vous pour passer un moment convivial.

Vendredi 14 avril et samedi 15 avril
Médiathèque
Tout public
Gratuit

RÉTROGAMING
par l'association Tergnier Game Show

Jeudi 20 avril, vendredi 28 avril et vendredi 16 juin
Médiathèque
Gratuit (réservation conseillée)

RENDEZ-VOUS LECTURE

Samedi 13 mai et samedi 17 juin
Médiathèque - 11h
Tout public dès 4 ans
Gratuit (réservation conseillée)

HISTOIRES POUR PETITES ET GRANDES OREILLES

SPECTACLE JEUNESSE

Mardi 23 mai
Centre culturel - 18h
Tout public (dès 4 ans)
Durée : 45min
Tarif : 8 € / 4€ / gratuit -12 ans

OKILÉLÉ
par la Compagnie Préfabriquée

FÊTES

Du vendredi 7 au lundi 10 avril
Place Paul Caille
Tout public / Gratuit

FÊTE DE QUESSY

Du vendredi 26 au mardi 30 mai
Place Paul Doumer
Tout public / Gratuit

FÊTE DE TERGNIER

CONCOURS

Vendredi 31 mars
salle Proudhon - 17h
Tout public
Gratuit

AUDITION NUIT DES JEUNES TALENTS
par Les 4 as

Samedi 13 mai
Centre Culturel - 20h
Tout public
Tarif : 12€

FINALE NUIT DES JEUNES TALENTS
par Les 4 as

EXPOSITIONS

Du 4 avril au 24 mai
Médiathèque
Finissage mercredi 24 mai - 17h
Gratuit

DE LA TERRE À...
De Jules Verne à la science-fiction

Du 5 avril au 29 mai
Centre culturel
Vernissage mercredi 5 avril - 18h
Tarif : gratuit

L'ART S'EMPORTE ! #1
Artothèque de l'Aisne

LES JOURS ET HORAIRES DES MARCHÉS DU GRAND TERGNIER

- À Tergnier : sur la place Herment, chaque jeudi de 8 heures à 12 heures.
- À Fargniers : sur la place l'Hérondelle, chaque dimanche de 8 heures à 13 heures.

ÉCONOMIE

DÉVELOPPEMENT

Bientôt une nouvelle plateforme logistique

Faubourg Promotion 2022 – Illustration non contractuelle ©

Le Parc d'activités Chauny-Tergnier-La Fère (anciennement ZES) situé au nord de Tergnier accueillera prochainement une plateforme logistique destinée au stockage et au transit de marchandises. Ce projet est porté par deux investisseurs : le groupe IDEC et la société FP Tergnier. Sur les 12 hectares de superficie que compte la parcelle, 18 000 m² sont destinés aux bâtiments. Le chantier de construction débutera cet été et durera 11 mois. Le parc, implanté au carrefour de zones routières et autoroutières de choix, bénéficie d'une localisation idéale à l'échelle nationale et européenne. Un projet vecteur d'emplois et de dynamisme pour le secteur qui bénéficiera à l'attractivité du territoire ternois.

Dynamisation du cœur de ville

Pour la deuxième fois, la Ville de Tergnier candidate à l'appel de manifestation d'interêt de la région Hauts-de-France en faveur de la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs du territoire. Ce dispositif d'aide a pour but de soutenir le développement des communes et s'étendra de 2023 à 2027. En 2019, la ville avait déjà été lauréate d'un premier appel. Le tout ayant permis le financement de l'acquisition des 9 panneaux LED (en cours d'installation) et la mise en accessibilité de deux cellules commerciales municipales. Parmi les actions envisagées pour cette nouvelle candidature figurent l'amélioration de la signalétique de la ville, la requalification de son cadre de vie avec notamment le ravalement de façades dégradées, la création de la Maison des Associations, la végétalisation du boulevard Gambetta ou encore le développement des mobilités douces avec la création d'une piste cyclable reliant le cœur de ville à la Place Carnégie. Réponse en juin 2023 !

COMMERCE

Reprise pour Casa Pizza

Le restaurant Casa Pizza a rouvert ses portes en février dernier, après plusieurs mois de travaux d'aménagement. Laurent Bé est le nouveau gérant et cuisinier de ce restaurant de vente à emporter. La carte propose toujours une sélection de pizzas mais s'est aussi étoffée avec d'autres spécialités italiennes telles que des pâtes fraîches, des salades, des sandwichs ou encore des arancini. Les clients peuvent également trouver diverses spécialités italiennes dans la nouvelle épicerie du magasin.

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi et dimanche : 18h - 21h
Jeudi : 11h - 14h / 18h - 21h
Vendredi et samedi : 11h - 14h / 18h -22h
Livraison à domicile possible.
Casa pizza
93 boulevard Gambetta
03 23 57 16 29 ou Facebook : CASA PIZZA Tergnier

Olivier Quina
Maire délégué de Fargniers en charge des Travaux, des Transports et de la Circulation

Fortunato Bianchini
Adjoint en charge du Patrimoine, de l'Habitat et de l'Accessibilité

Sécurisation de la circulation, installation de coussins lyonnais

De nouveaux ralentisseurs, dits coussins lyonnais, ont été installés pendant les vacances de février rue de l'Égalité, aux abords de l'école Camus. Ces derniers remplacent les anciens ralentisseurs en caoutchouc, appelés coussins berlinois, dont les fixations étaient vieillissantes. Ces nouveaux dispositifs, en béton, ont l'avantage d'être directement ancrés dans la voirie. Ils nécessitent moins d'entretien et ont une durée de vie plus longue. Les ralentisseurs sont un équipement de prévention très efficace pour faire respecter les limitations de vitesse et garantissent de bonnes conditions de sécurité à tous les usagers de la route. Les équipes des Services Techniques ont également mis en place des coussins lyonnais rue Paul Hauriez, près de l'école maternelle Dautry et prévoient d'en apposer d'autres aux feux tricolores de la rue Mauger, à l'entrée de la Ville, vers la Base de loisirs de La Frette. Les travaux auront lieu aux prochaines vacances d'avril afin de limiter l'impact sur la circulation.

Habitat indigne, signalez vos problèmes

HISTOLOGE

Depuis le 3 janvier 2023, les Axonais ont la possibilité de signaler leurs problèmes de logement en quelques clics grâce au nouveau service public « Histologe ». La plateforme, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne en situation de mal logement (sécurité, absence de ventilation, humidité, présence de nuisibles, absence de chauffage,...) de se faire connaître et d'être accompagnée. Ce dispositif vient compléter le permis de louer mis en place par la municipalité et les visites de décence régulièrement effectuées par le service Habitat de la Ville. Histologe permet en moins de 3 minutes de décrire ses problèmes de logement de déposer des photos et des documents. La procédure est simple, il suffit de renseigner son code postal et de se laisser guider. À l'issue de la saisie, l'usager reçoit un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi. Le dossier est ensuite transmis aux services compétents, et notamment la Mairie, dans les 48 heures.

histologe.beta.gouv.fr

Réhabilitation des terrains de Boules Lyonnaises

Les terrains de pétanque des Boules Lyonnaises, situés au complexe sportif Charles Lentin, ont été réhabilités. Une première phase de travaux a été réalisée au premier semestre 2022 pour le décaissage des terrains et la mise en place de cailloux de blocage. Entre fin 2022 et mars 2023, les 8 pistes ont été recouvertes d'un nouvel enrobé.
Ces terrains en avaient bien besoin et permettront désormais d'accueillir des compétitions nationales. En attendant, l'ESCT Boules Lyonnaises de Tergnier a déjà remporté le titre de champions de l'Aisne des AS et s'est qualifié pour le championnat régional qui a eu lieu début mars à Mazingarbe.

Afin de garantir la sécurité des usagers, la Ville a demandé la réalisation de travaux de sécurisation à SNCF Réseau.

Passerelle : dénouement sur sa propriété

Depuis plusieurs années, la Passerelle de la Gare montrait des signes de dégradation. Après plusieurs mois de débat sur la question de sa propriété, et donc à qui revenait la réalisation des travaux, le Conseil d'État a confirmé le 1er mars dernier qu'elle appartenait à SNCF Réseau.

Percement de la voie, chute de morceaux de béton, perte de solidité... La Passerelle de la Gare présentait depuis longtemps d'importants désordres pouvant porter atteinte à la sécurité des usagers et des voies ferrées qu'elle surplombe. La question de la responsabilité des travaux faisant débat, aucune réparation n'avait été faite. Le 20 juin 2022, devant la nécessité d'assurer la sécurité des Ternois, un arrêté avait été pris pour enjoindre SNCF Réseau à réaliser des travaux afin de sécuriser la structure. Ne s'estimant pas propriétaire, l'entreprise avait alors saisi le Tribunal Administratif d'Amiens et obtenu la suspension de cette décision. En réponse, la Ville de Tergnier avait saisi le Conseil d'État pour faire annuler ce verdict et clore le dossier. Ce dernier a finalement donné gain de cause à la Ville, reconnaissant que la Passerelle de la Gare appartenait bien à SNCF Réseau. Conséquence, le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire a été condamné à verser à la Ville la somme de 3 000 euros et redevient tenu de réaliser les travaux de mise en sécurité d'urgence demandés. Il est prévu que les deux partis se rencontrent afin de décider du devenir de l'ouvrage. Pour le moment, aucune décision de démontage n'a été prise.

RENCONTRE

“ Notre priorité est de veiller à la qualité des produits et de favoriser les circuits courts ”

Jessica Oden
Adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Restauration

Amandine Dominique
Dans les coulisses de la restauration scolaire

Amandine Dominique, employée à la ville de Tergnier depuis 17 ans, est la nouvelle responsable de la restauration municipale depuis 2022. Des produits bruts aux plats présentés dans les assiettes, elle explique tout sur la préparation des repas pour la restauration scolaire. Rencontre.

Amandine, pouvez-vous décrire votre poste au restaurant municipal ?

Amandine : *« Je suis la responsable de la restauration. Je gère la préparation des repas pour tous les sites de la ville : Odyssée, Pommelotier, Foyer Croizat, portage à domicile, restaurant municipal et cantine scolaire (rue Pierre Proudhon). Cela représente environ 600 repas par jour. Pour ce faire, j'encadre une équipe d'une quinzaine de personnes qui travaillent sur place au restaurant municipal ou sur les autres sites.»*

Nous allons nous intéresser plus particulièrement aux assiettes des élèves qui mangent à la cantine. Comment s'organise la préparation des repas en cuisine ?

Amandine *: « Il faut savoir que tout est cuisiné sur place. Nous recevons des produits bruts qui sont ensuite transformés ici. Les équipes en cuisine commencent chaque jour à 5h du matin pour que tous les repas soient prêts à 11h. Ces derniers sont ensuite soit conservés sur place, soit conditionnés dans des bacs gastronormes pour être livrés sur les autres sites de restauration scolaire. »*

De quoi se compose un menu type ?

Amandine *: « Tous les repas sont constitués d'une entrée chaude ou froide, d'un plat principal avec viande, féculent et légume, d'un fromage, d'un morceau de pain et d'un dessert. Une fois par semaine, nous proposons une pâtisserie maison. De l'eau à volonté est aussi servie pendant les repas.»*

Comment les menus sont-ils élaborés ?

Amandine *: « Ils sont proposés par une diététicienne qui veille au respect de l'équilibre alimentaire. Elle soumet des recettes lors des commissions de restauration qui ont lieu tous les trimestres. Y participent les élus en charge des affaires scolaires, des représentants de la société API, notre fournisseur, les délégués des parents d'élèves, la diététicienne, bien sûr, et moi-même. C'est à partir de ces recettes que nous préparons les plats en cuisine. »*

De la petite section au CM2, les menus sont-ils les mêmes ?

Amandine : *« Oui, ce sont les mêmes menus, mais avec des proportions adaptées aux besoins de chaque tranche d'âge.»*

Comment se fait la sélection des produits ?

Amandine *: « Notre priorité est de veiller à la qualité des produits. et de favoriser les circuits courts. Nous travaillons avec les commerces locaux. Par exemple, c'est une boulangerie ternoise qui fournit le pain. Certains yaourts et fromages viennent aussi d'une ferme à Guiscard. Pour les autres produits, nous passons par la société API. En ce qui concerne les critères de qualité, nous respectons la réglementation qui préconise de proposer 20% de produits issus de l'agriculture biologique. »*

Menus à thème ou festifs, pouvez-vous nous en dire plus ?

Amandine : *« C'est le petit plus qui plaît toujours ! Tous les mois nous proposons un menu à thème qui se cale souvent sur les grandes fêtes annuelles. Ces menus sont plus attractifs et toujours 100% cuisinés maison. »*

L'accueil met un point d'honneur à proposer des activités ludiques et créatives

ALSH : *Rendez-vous du 17 au 28 avril*

Pendant les vacances de printemps, les animateurs des Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont concocté un programme riche en activités pour les enfants et adolescents.

Cette année, les enfants de 2 à 6 ans vont découvrir le monde d'Elmer, l'éléphant barriolé tiré des albums de David McKee. Un thème de choix pour aborder la notion de différence. Pour les plus grands (6-17 ans), ce sont les arts urbains qui seront à l'honneur. Un thème qui permettra de découvrir diverses techniques artistiques comme le pochoir, l'affichage ou encore le graffiti. En plus de ces deux thématiques, de nombreuses activités seront proposées : grands jeux collectifs (chasse au trésor...), sorties sportives en plein air, sortie nature dans la forêt de Saint-Gobain, activités manuelles (poterie, couture, peinture...), danse, musique, jeux libres (construction, lecture...) et bien sûr sieste pour les plus jeunes.

L'accueil de loisirs se fait sur inscription, au moins 48h à l'avance. Les réservations peuvent se faire à la journée, avec déjeuner et goûter inclus, ou à la demi-journée, avec ou sans déjeuner. L'accueil se fait de 9h à 17h à la Maison de la Petite Enfance (12 rue de la 1ère DFL) pour les 2-6 ans et à l'Odyssée (Base de loisirs de La Frette) pour les 6-17 ans. Une garderie en matinée, de 7h30 à 9h, ou en soirée de 17h à 18h est également possible.

Renseignements et réservations :
Espace « Au fil de l'eau »
133 avenue Jean Jaurès
03 23 57 27 11

PÉRISCOLAIRE

Le mercredi aussi les enfants sont accueillis

Les ALSH ont également lieu le mercredi. Les conditions d'accueil sont les mêmes que pendant les vacances scolaires. La thématique du moment est la découverte des pays du monde. Les animateurs de l'Espace « Au fil de l'eau » proposent un voyage aux quatre coins de la planète pour découvrir les traditions, danses, sports, costumes ou encore plats typiques des différents pays. Une immersion culturelle qui permettra d'explorer toutes sortes de travaux manuels ou d'activités.

Jakobswiki ©

Sorties familles : les inscriptions ouvrent le 3 mai

Durant toute la période estivale, de juin à septembre, 4 sorties à la mer seront organisées par la Ville :
- samedi 10 juin : Berck-sur-Mer
- samedi 8 juillet : Le Tréport
- samedi 5 août : Saint-Valery-sur-Somme
- samedi 16 septembre : Le-Touquet-Paris-Plage

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi 3 mai à 13h30
Tarifs :
- 18 ans ou adultes en situation précaire ou de handicap : 6,10 €
+ 18 ans : 11,85 €
Forfait famille (2 adultes + enfants de moins de 18 ans : 27,70 €)

Renseignements :
Espace « Au fil de l'eau »
133 avenue Jean Jaurès
03 23 57 27 11

Focus sur le Point Info Jeunesse

Ouvert en avril 2022 dans les locaux de l'Espace « Au fil de l'eau », le Point Info Jeunesse est un lieu d'accueil dédié aux jeunes et à leur famille. Accessible librement, il offre de nombreuses ressources documentaires. Un an après, l'espace a trouvé son public avec une fréquentation petite mais régulière. Mickaël, l'animateur, reçoit environ 25 personnes par mois, principalement des jeunes de 12 à 20 ans. Durant l'année, divers partenariat ont été lancés, notamment avec les collèges et lycées. Des actions de découverte des métiers ont été menées. L'animateur est également présent pour répondre aux questions du public. Parmi les demandes les plus fréquentes, ce sont l'aide à la recherche d'emploi et l'accompagnement pour construire son parcours (études, engagement) qui arrivent en tête.

Renseignements :
Espace « Au fil de l'eau »
133 avenue Jean Jaurès - 03 23 57 27 11

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 ont lieu jusqu'au 14 avril à la Mairie de Tergnier, du lundi au vendredi, de 9h15 à 12h et de 13h45 à 16h30.
Permanences exceptionnelles:
- Mairie de Fargniers, vendredi 24 mars, 13h30-17h
- Mairie de Quessy, vendredi 31 mars, 13h45-16h45
- Mairie de Tergnier, samedi 1er avril, 10h-12h
- Mairie de Vouël, vendredi 7 avril, 8h30-11h45.

Pendant les permanences aux mairies annexes, il n'y a pas d'accueil à Tergnier. Il est possible de prendre rendez-vous. Lors de l'inscription, le responsable légal doit se présenter avec le dossier d'inscription dûment complété (à retirer à l'Hôtel de Ville de Tergnier ou à télécharger sur le site de la ville : www.ville-tergnier.fr) et accompagné des pièces justificatives nécessaires. Pour inscrire son enfant en dehors du périmètre scolaire rattaché au domicile, une demande de dérogation est obligatoire. Elle doit être faite avant toute autre démarche. Les demandeurs reçoivent un courrier officiel leur notifiant la réponse. L'inscription est ensuite à faire en mairie.

Renseignements : Service Affaires Scolaires - 03 23 57 73 70

Tarot, belote et bridge : trois jeux de table proposés au Centre de Vie.

CENTRE DE VIE

Le rendez-vous des joueurs

Le Comité d'animation du Centre de Vie Jacques Desallangre propose tout au long de l'année un programme d'activités variées à ses 300 adhérents. Les jeux de table figurent en bonne place des animations qui rencontrent un fort succès.

Les amateurs de jeux de cartes peuvent se réjouir. Ce printemps encore, belote, tarot et bridge font partie des incontournables activités au Centre de Vie. Rendez-vous réguliers ou occasionnels, voici le programme. Les concours de belote à venir se dérouleront les 19 avril, 23 mai et 14 juin. Les inscriptions auront lieu le jour même des rencontres à partir de 13h30. Les concours débuteront à 14h. Les trois premiers au classement remportent une enveloppe et les suivants un lot de compensation. Mise de départ : 6€. Avec plus de 12 ans d'existence, le tarot est un autre rendez-vous qui plaira aux amoureux de jeux d'équipe. Débutants ou confirmés, les joueurs peuvent se retrouver dans un esprit convivial tous les mercredis après-midi de 14h à 17h. Enfin, pour ceux qui aiment faire travailler leur mémoire et ont un esprit de stratège, rien de tel que le bridge. Les personnes intéressées peuvent s'incrire pour appendre à jouer avec un animateur chevronné les vendredis après-midi.

Renseignements :
Centre de vie Jacques Desallangre
Rue Pierre Méchain
03 23 57 18 09

Sylvie Ragel
Maire déléguée de Vouël
en charge des Affaires sociales et du 3e âge

Résidence autonome Croizat
Un cadre de vie pour les séniors

La résidence Ambroise Croizat propose une indépendance de vie équivalente à celle d'un domicile personnel tout en étant entouré de nombreux services (animations, télé-alarme, sorties, espaces de vie communs...). Quarante logements peuvent être loués : 38 de type F1, un F1 bis et un F2. Ils sont accessibles aux personnes autonomes de plus de 60 ans ou aux personnes en situation de handicap de moins de 60 ans. Les demandes de location se font sur dossier, à retirer au CCAS. Toute personne ayant rempli un dossier est automatiquement mise sur liste d'attente si aucun logement n'est disponible.

Renseignements ou demande de location :
CCAS
47 Rue des 4 Fils Paul Doumer
03 23 57 83 20 ou ccas@ville-tergnier.fr

En toute sécurité avec la télé-alarme

Le CCAS propose un service payant de télé-alarme. La télé-assistance est un service disponible 24h/24 et 7j/7 qui permet, via une plateforme d'appels, de traiter des alertes émanant de personnes en difficulté et de déclencher, si besoin, l'intervention de l'entourage direct de la personne ou des services de secours. La télé-alarme permet de sécuriser les utilisateurs, notamment en cas de chute ou de malaise, et participe à la logique d'aide et de maintien à domicile. Ce service peut être demandé toute l'année. Il n'y a pas d'âge minimum pour y accéder. L'adhésion par abonnement se fait sur dossier.

Renseignements au CCAS :
47 Rue des 4 Fils Paul Doumer
03 23 57 83 20 ou ccas@ville-tergnier.fr

Goûter de la Fête de Tergnier : les inscriptions se font désormais au CCAS

Le cercle des anciens de Tergnier ©

La Ville de Tergnier invite les Ternoises et Ternois de 65 ans et plus au traditionnel goûter de la Fête de Tergnier, le samedi 27 mai dès 14h30 à la salle des Arts et Loisirs (rue Herment). Alors qu'une collation sera servie, les participants pourront profiter d'un spectacle de cabaret qui rythmera l'après-midi.
Les inscriptions seront ouvertes du 17 avril au 5 mai. Elles se feront au CCAS (47 Rue des 4 Fils Paul Doumer) du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h. Places limitées à 300 personnes.

Renseignements :
03 23 57 83 88

ENVIRONNEMENT

Hortibat s'installe à l'Espace « Au fil de l'eau »

Hortibat ©

Plantes, fruits, légumes : Hortibat oeuvre pour une production locale et équitable.

Depuis le début de l'année, l'association Hortibat s'installe plusieurs mardis par mois dans les locaux de l'Espace « Au fil de l'eau » pour vendre légumes, fruits, plantes et fleurs. Un partenariat supplémentaire pour l'association, qui travaille tout au long de l'année en étroite collaboration avec la Ville de Tergnier. L'espace « Au fil de l'eau » propose un point de vente plus proche du centre-ville et permet ainsi à l'association de se faire connaître du public du centre social. Cette dernière participe en retour aux actions solidaires de la structure avec le don de légumes (Téléthon, Noël solidaire). Sur les étalages, on ne trouve que des produits de saison et du terroir. Aux côtés des cultures produites directement par l'association, les acheteurs peuvent aussi se fournir en miel ou jus de fruits de producteurs locaux. L'organisme privilégie les circuits courts. Dans un souci de qualité et de respect de la nature, l'association n'a recours qu'à la permaculture. Que ce soit dans les 300m² de serres ou sur les 2 hectares de terres cultivées, aucun traitement chimique ou pesticide n'est utilisé. De plus, les engrais employés sont 100% naturels et organiques. Les maraîchers et paysagistes veillent à fabriquer leur propre compost. Ils travaillent pour cela en partenariat avec le service espaces verts de la Ville, qui leur fournit les récupérations des tontes et les feuilles mortes ramassées dans la ville. Afin de veiller à l'harmonie entre les différents commerces ternois qui pourraient proposer les mêmes produits, aucune vente concurrentielle n'est pratiquée. C'est au contraire la vente au prix juste qui est privilégiée. Pour mener à bien son activité, Hortibat emploi 70 salariés qui suivent en même temps une formation professionnelle en horticulture de 12 mois débouchant sur un titre professionnel de niveau CAP.

AGENDA

Prochaines ventes à l'espace « Au fil de l'eau », de 8h30 à 12h

Mardi 28 mars
Mardi 11 avril
Mardis 2, 16 et 23 mai
Mardis 13 et 27 juin

Christine Bachelet
Conseillère municipale déléguée
en charge de l'Environnement
et du Cadre de vie

Le tri sélectif, c'est aussi au cimetière

La Ville de Tergnier, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère, a installé des bacs de tri et des composteurs dans ses cimetières. Dans ces lieux aussi, le tri permet de faire un geste pour l'environnement. Les herbes, feuilles et fleurs naturelles fanées peuvent ainsi être compostées. Les résidus des déchets verts sont ensuite donnés à l'association Hortibat dans le cadre d'un partenariat avec la Ville. Cette action a un double avantage : réduire les déchets dans les poubelles et donner une seconde vie aux végétaux. Des affiches explicatives ont été apposées sur les bacs pour permettre le tri. Chacun est encouragé à les lire et à respecter les consignes.

Pour rappel, les cimetières de Tergnier, Fargniers, Quessy et Vouël sont ouverts 7j/7. Les horaires d'hiver sont encore appliqués jusqu'au 30 avril : ouverture à 9h et fermeture à 17h30.

La Ville adapte son fleurissement au changement climatique

L'accélération du changement climatique a conduit la collectivité à mener une réflexion pour préserver le fleurissement des espaces verts tout en tenant compte du réchauffement. Depuis plusieurs saisons déjà, la mosaïculture a été abandonnée au profit des plantes vivaces, des graminées et des rosiers, moins gourmands en eau. Ce printemps, le service Espaces Verts développe cet objectif de réduire la consommation d'eau. Les jardinières hors-sol qui nécessitent beaucoup d'arrosage sont remplacées par des massifs fleuris. L'accent est aussi mis sur la végétalisation des pieds d'arbres. Les plantes à massifs y sont supprimées au profit d'un gazon fleuri. Pour donner un coup de pouce aux plantes, un rétenteur d'eau est mélangé à l'engrais organique utilisé.

BIEN VU !

Adoptons le paillage !

Le paillage est un moyen facile pour réduire la consommation d'eau. Ce procédé limite en effet l'évapotranspiration du sol et ainsi les besoins en eau des cultures. De plus, ce système sert aussi à la vie du sol en protégeant les micro-organismes qui le composent. Le service Espaces Verts de Tergnier fabrique son propre paillage naturel en broyant les plantes fanées récupérées. Une solution écologique, économique et de surcroit esthétique simple à mettre en place !

VIE CITOYENNE

Denis Wilmart
Conseiller municipal délégué en charge de l'Administration générale et de la Gestion des cimetières

CARNET BLANC

C'est la saison des mariages ! Comment se marier à Tergnier ?

Alors que la haute saison des mariages bat son plein, voici un rappel des démarches administratives à suivre. Les deux prétendants doivent être majeurs et ne pas présenter de lien de parenté proche. Chacun doit aussi exprimer son libre consentement. Pour pouvoir célébrer le mariage à Tergnier, l'un au moins des deux futurs époux doit présenter un lien durable avec la Ville. Cette dernière doit ainsi être le lieu de domicile ou de résidence d'au moins un des futurs époux ou être le lieu de domicile ou de résidence d'un parent d'un des futurs mariés. Les prétendants doivent se présenter en mairie. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Les futurs époux sont auditionnés par un officier de l'état civil et doivent remplir un dossier avec plusieurs pièces justificatives. La date du mariage est ensuite fixée en accord avec les prétendants. L'annonce de l'union est effectuée par la publication des bans. Ces derniers sont affichés pendant 10 jours à la porte de la mairie.

Don du sang : la prochaine date de collectes

Les jeudi 30 mars et 25 mai de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 au centre de Vie Jacques Desallangre (rue Pierre Méchain - 02700 Tergnier)
RDV : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Michel CARREAU
Maire de Tergnier
Les habitants peuvent rencontrer le Maire de Tergnier sur rendez-vous.
Renseignements auprès du secrétariat du maire.
Tél : 03 23 57 11 27

Olivier QUINA
Maire délégué de Fargniers
Les habitants peuvent rencontrer le Maire délégué de Fargniers sur rendez-vous.
Renseignements auprès du secrétariat
Tél : 03 23 57 27 76

Stéphanie MULLER
Maire déléguée de Quessy
Les habitants peuvent rencontrer la Maire déléguée de Quessy sur rendez-vous.
Renseignements auprès du secrétariat
Tél : 03 23 57 30 80

Sylvie RAGEL
Maire déléguée de Vouël
Les habitants peuvent rencontrer la Maire déléguée de Vouël chaque samedi de 10h à 12h sur rendez-vous (possibilité de rendez-vous selon disponibilité en dehors de ce créneau).
Renseignements auprès du secrétariat
Tél : 03 23 57 00 01

Aurélien GALL
1er adjoint au Maire
Conseiller départemental
- Du lundi au samedi sur rdv
Tél : 03 23 57 11 27
- Le vendredi de 14h à 16h sans rdv en mairie de Tergnier

Caroline VARLET
Conseillère départementale
(sur rdv)
Tél : 06 16 12 02 71

HORAIRES D'OUVERTURE

Les mairies vous accueillent

TERGNIER
Hôtel de Ville
Place Paul Doumer - 02700 Tergnier
Tél : 03 23 57 11 27
Horaires :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 10h00 à 12h00 (état-civil uniquement)

FARGNIERS
Mairie annexe
1 Place Carnégie - 02700 Fargniers
Tél : 03 23 57 27 76
Horaires :
Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Fermeture le mercredi

QUESSY
Mairie annexe et agence postale
Place Paul Caille - 02700 Quessy
Tél : 03 23 57 30 80
Horaires :
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h45
Fermeture le mercredi

VOUËL
Mairie annexe et agence postale
Rue de Grasse - 02700 Vouël
Tél : 03 23 57 00 01
Horaires :
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45
Fermeture le mercredi

N° UTILES

15 SAMU
17 POLICE
18 POMPIERS
3919 VIOLENCES CONJUGALES
119 ENFANCE EN DANGER

Service électricité (en dehors des heures d'ouverture) :
03 23 57 05 01 (uniquement en cas d'urgence)

EXPRIMEZ-VOUS !

TERGNIER VUE PAR..

Camille Petitnicolas ©

ENVOYEZ VOS PHOTOS
OU ILLUSTRATIONS
AU SERVICE COMMUNICATION
DE LA MAIRIE DE TERGNIER.

Si vous souhaitez que vos photos ou illustrations de Tergnier soient publiées, il vous suffit de nous les envoyer à communication@ville-tergnier.fr (en format jpeg, 300 dpi, 10 x 15 cm portrait ou paysage), ou par courrier à :
Service Communication - Mairie de Tergnier, Place Paul Doumer, 02700 Tergnier
Les photos ou illustrations doivent être accompagnées impérativement d'une lettre signée autorisant la publication et téléchargeable sur www.tergnier.fr/tergniervupar.
Après sélection, une photo sera publiée dans chaque numéro de Tergnier Infos. Elle sera créditée du nom de son auteur et pourra être accompagnée d'une légende de 150 signes au maximum. Tergnier Infos se réserve le choix de publier ou non les photos ou illustrations. La publication des photos ne sera pas rémunérée. Aucun document ne sera renvoyé à son auteur(e).

« À la lisière »
Photo prise par Camille Petitnicolas

« Un cadre de travail et d'apprentissage idéal, les avantages d'une école de ville avec le calme de la campagne »
Camille Petitnicolas

Expressions libres

Paulo de Sousa
Groupe Tergnier Unie.

La ville de Tergnier doit s'engager dans une transition énergétique ambitieuse et responsable.
Nous proposons un plan de rénovation des bâtiments municipaux et la création d'une régie municipale de l'énergie pour y parvenir.
La rénovation énergétique des bâtiments réduira considérablement notre consommation d'énergie, diminuera notre empreinte carbone et améliorera le confort des usagers.
La régie produira de l'électricité renouvelable et renforcera notre indépendance énergétique. Ces projets s'inscrivent dans une démarche de développement durable et représentent des investissements pour l'avenir et des actions concrètes pour améliorer notre qualité de vie.
Tergnier a un rôle clé à jouer dans la transition énergétique et nous souhaitons rapidement la mise en œuvre d'un plan ambitieux pour un avenir plus respectueux de notre planète.
tergnierunie@gmail.com
(06 51 30 07 02)

Alain Lamotte
Groupe Avec vous, Pour vous.

L'autre jour, j'étais, place de la mairie à Quessy-Centre pour la manifestation contre la fermeture d'une classe à l'école Soveaux. Je regardais autour de moi et je remarquais, pas moins de 3 maisons à vendre autour de la place. Comment maintenir des classes ouvertes lorsqu'une ville se dépeuple à ce point ?
En une génération, Tergnier a perdu près de 2000 habitants. Manque d'emplois, manque d'attractivité ? Juste après les dernières municipales, on entendait parler de manager de centre-ville, de commerces de proximité. Ah, on y croyait ! Ils ont même créé une commission « attractivité communale ». On y parle de quoi ? Festival de clowns, centre culturel, bientôt maison des associations ou ferme pédagogique ! La belle affaire ! Moi, je vous le dis : Tergnier s'endort, Tergnier se meurt. 2026 sera l'heure du réveil ou alors, s'il n'y a pas de sursaut, advienne que pourra !

FÊTE FORAINE de TERGNIER

Du 26 au 30 mai 2023 Place Paul Doumer